

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



36856

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur

2: 04 388 12 94 **3:** 0475/23 87 30

Liège

T.V.A. BE 0406.671.312	cibic@skynet.be	CONFIDENTIEL		
Rapport d'inspection - Ins	stallation électrique domes	tique BT	TBT exi	stante
Nº de rapport :23/14/2014	64			
Concerne : contrôle dans le cadre d'u		office and Second		
Type d'habitation : □ maison □ appa	rtement autres :	11-1		
Demandeur : CeRTiCohee N	Luca Co la Vec	eries.	120 -	FERAIN
Personne sur place :	code EAN de l'installatio	n :	10	
Adresse de la visite : A. Co.	66 chame, 58-7	SARU	BUX	
Date de visite : //// Date d'ém				
Référentiel réglementaire : RGIE art. 2 2 Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-IN	71 276 bis et dérogations 25	271 bis 🗖 2	78	
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation :	Protection générale du branche	ment :	Α	. 1
□3N400 V □3x230V □2x230V ☑ 1N400V	Nombre de tableaux :	nombre de cir	cuits termin	iaux :
Contrôles par examen visuel, tests et	mesures :			
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
	A company of the contract of		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installat	ion		X	
Etat du matériel électrique installé		X		
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		1000	X	n-bove mon
dispositifs à courant différentiel résiduel p				7/5/2010
Note : différentiel □ plombé □ non plom	bable □ à nouveau plombé		X	1 T T T T T T T T T T T T T T T T T T T
Boucles de défaut & raccordement adéqua	t des différentiels	4:		
Continuité des connexions équipotentielles	principales, secondaires et de la	20		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		HON BOOT HIT
Matériel électrique fixe ou à poste fixe				
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			-	X
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :				
Résistance de dispersion de la prise de terre :			~	
Identification des appareils de mesure		nt individual	to l'agent C	TD.
Manquements / Notes :	2. reprise dans le dossier equiperne	iic iiidividuei (ie ragent C.	IB
		**************	(373 (73747) (3747) (7474	********************
- And Andrews	1-22-5	*******	************	
Sold Confidence of the Man	ex.	**************	************	
		*****************	*************	****************
***************************************			***************************************	*****************
		**********	****************	
······································	······································			
Conclusion :	2			
 L'installation électrique est conforme aux dans le délai prescrit par la réglementation 	x prescriptions du R.G.I.E. Le procha en vigueur.	ain contrôle p	ériodique es	t à effectuer
VI lingtallation électrique plant annuel			¥	5 2 8 5
L'installation électrique n'est pas conforr par le même organisme après mise en con	ne aux prescriptions du R.G.I.E. Une formité 🚨 au terme de 18 mois api	e visite compl rès signature	émentaire e de l'acte de	st à exécuter vente
Les résultats du contrôle ne permettent par le même organisme en vue de comp	pas d'émettre de conclusion. Un expléter le dossier.	amen complé	mentaire es	t à exécut er
Nom et visa de l'inspecteur : Pour CIB, CUFFARO	Nom et visa du demandeur	pour réception	:	

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde Tél : 02 245 46 95 Fax

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Tél: 02 245 46 95 Fax: 02 215 12 78 Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88

Tél: 04 234 17 00 Fax: 04 234 17 80

T.V.A. BE 0406.671.312

Liège

cibic@skynet.be

	ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/14/04		
	 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. ☑ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. □ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: 		
	Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:		
	\square La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:		
	\square Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :		
200	□ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:		
	\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:		
	La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:		
	☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:		
	☐ Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :		
	A Absence de plan electrope de l'installation A Absence de Soch or near de Jene. A prises Secconter seus la sal dans la Chambre (15 Com minimum du Sal). A Un l'absence de plan man me pouvant d'or mine les Terral et about stouts de certains Chambre & See des		
	prises de coments por menés de broche de		
	Tene il est intadit de branches des offere es		
	Comment of the state of the sta		